



Le 31 mars 2007

## LE MARCHÉ EUROPEEN DU CARBONE: LEÇONS DE LA PREMIERE PHASE (Synthèse)

**D'après les résultats préliminaires de l'étude commune publiée par la Mission climat de la Caisse des Dépôts, le Centre de Recherche sur les Politiques Energétiques et Environnementales (CEEPR) du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et l'University collège de Dublin (UCD), le marché européen a fourni un signal prix carbone, a facilité les réductions d'émissions et n'a pas eu d'impact détectable sur la compétitivité de l'industrie européenne.**

Le Système Communautaire d'Echange de Quotas d'Emissions de gaz à effet de serre (SCEQE ou EU ETS)<sup>1</sup> est l'outil principal de l'Europe dans la lutte contre le changement climatique mondial. Depuis sa création en 2005, le système s'est étendu pour couvrir les émissions des 27 Etats membres de l'Union européenne et la valeur des transactions sur la période est estimée à 30 milliards d'euros.

Après avoir observé la phase « pilote » de l'EU ETS de 2005 à 2007, l'équipe de recherche est parvenue aux conclusions préliminaires suivantes :

### ***- La phase pilote a été utile.***

Si cette première phase du SCEQE a rencontré un certain nombre d'obstacles, son but était de faire fonctionner le système et ceci a été réalisé dans des délais très courts.

Des leçons de la phase pilote ont déjà été prises en compte pour la phase II du système qui couvre la période 2008-2012. Elles incluent l'harmonisation des règles d'allocation des quotas entre pays et une réduction du nombre de quotas alloué à chaque Etat membre. Un autre enseignement important de cette phase pilote est qu'il est possible de lancer un système d'échange sans que tous les éléments soient parfaitement en place.

### ***- Le carbone a maintenant un véritable prix.***

De 2005 à 2007, le marché européen de quotas d'émissions s'est fortement développé en termes de volumes échangés et d'infrastructures de marché. Un véritable prix du carbone a émergé, reflétant un équilibre entre l'offre et la demande de quotas. A la fin de la phase pilote, cet équilibre a conduit à un prix du quota proche de zéro, ce qui est économiquement rationnel étant donné le surplus de quotas alloué durant la période. Aujourd'hui, les prix pour les quotas de phase II s'établissent à un niveau supérieur à 20 euros la tonne car les acteurs du marché anticipent une rareté des quotas entre 2008 et 2012. Il est clair que les acteurs industriels et financiers anticipent que le carbone continuera à avoir un prix à l'avenir en Europe. Ceci est une réussite majeure seulement trois ans après le lancement de ce marché.

<sup>1</sup> EU ETS : European Union Emissions Trading Scheme

**- Le prix du carbone a induit des réductions d'émissions.**

Malgré la sur-allocation en phase I, un prix significatif a été payé pour les émissions de CO2 en 2005 et 2006, ce qui a donné lieu à des réductions d'émissions. Alors que la substitution du gaz naturel au charbon ne s'est pas produite dans les proportions attendues, d'autres stratégies de réduction d'émission inattendues ont été employées, notamment la substitution de lignite au charbon en Allemagne et la diminution de l'intensité carbone au Royaume-Uni.

**- Le prix du carbone a eu un impact limité sur la compétitivité des industries.**

Le secteur de la production d'énergie a répercuté les prix du carbone sur les consommateurs. Mais cela n'explique qu'une partie des profits réalisés en 2005 et 2006. Des facteurs autres que l'allocation gratuite des quotas telle la restructuration du marché mais aussi le coût élevé des combustibles fossiles pendant la phase I ont aussi contribué à l'obtention pour cette industrie de « profits indus » (*windfall profits*). Dans les autres secteurs industriels, notamment ceux du ciment, du raffinage, de l'acier et de l'aluminium, la concurrence internationale rend la répercussion du prix du carbone sur le consommateur plus difficile. Jusqu'ici, aucune perte de parts de marché liée à la tarification du carbone n'a été vérifiée empiriquement. Toutefois les études préliminaires ne permettent pas de tirer de conclusions sur la compétitivité à long terme de ces industries, en particulier dans la mesure où la contrainte carbone à laquelle elles sont assujetties devrait s'accroître dans le futur.

**-Le marché européen du carbone a eu des impacts externes.**

L'EU ETS est un système réellement multinational. L'Union Européenne compte 500 millions d'habitants, vivant dans 27 pays et parlant 23 langues, avec un PIB par habitant variant du simple au quintuple. A travers l'EU ETS, des nations caractérisées par des situations et des engagements très variables en matière de politique climatique ont accepté une contrainte commune. L'adoption par l'Europe de l'échange de permis d'émission a créé un précédent qu'il sera difficile d'ignorer dans les prochaines négociations climatiques mondiales. L'EU ETS pourrait contribuer à la structuration d'un futur système global et constitue déjà une référence pour les systèmes nationaux et régionaux en cours de développement.

Les travaux sur la phase I de l'EU ETS continueront jusqu'à fin 2008 et l'analyse complète des chercheurs sera publiée début 2009.

L'étude complète « Le Marché Européen du Carbone en Action : leçons de la première période d'échanges (Rapport Intermédiaire) » est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.aprec.net> ainsi que <http://www.caissedesdepots.fr/missionclimat/fr>.

**Correspondants :**

<b>Massachusetts Institute of Technology</b>	<b>Mission Climat de la Caisse des Dépôts, Université Paris-Dauphine</b>	<b>University College Dublin</b>
<b>Denny ELLERMAN,</b> ellerman@mit.edu +1 (617) 253 34 11	<b>Christian DE PERTHUIS,</b> christian.deperthuis@caissedesdepots.fr +33 (0)1 58 50 22 62	<b>Frank CONVERY,</b> frank.convery@ucd.ie +353 (1) 716 2672